

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT



Etude de délimitation du périmètre délimité des abords (PDA) Rapport de présentation Juin 2022

Sommaire

1. Le contexte réglementaire et l'objet de l'étude	P.3
2. Description des objets de l'étude	P.6
3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux	P.13
4. Proposition de délimitation du PDA	P.26

1. Le contexte réglementaire et l'objet de l'étude



1. Le contexte réglementaire et l'objet de l'étude



Plan de la ville et de la citadelle 1816, Archives communales

Pour rappel :

LOI LCap Articles L.621-30 et L.621-32 portant sur les « abords » et R.621-92 à R.621-95

Créé par LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 75

Le périmètre de protection délimité des abords (PDA) introduit par la loi « Liberté de la création à l'architecture et au patrimoine » du 7 juillet 2016, est une servitude d'utilité publique visant à limiter les « abords des monuments historiques » aux espaces les plus intéressants au plan patrimonial et qui participent réellement de l'environnement du monument.

Il se substitue aux périmètres « classiques » de protection de 500 mètres.

A l'initiative de l'architecte des bâtiments de France (ABF) ou d'une collectivité, la création du PDA peut se faire à tout moment, autour d'un monument historique classé ou inscrit.

La commune de Saint-Jean-Pied-de-Port est une ancienne place forte de Navarre et étape majeure des Pyrénées vers Compostelle, classée parmi les plus beaux villages de France. Elle fait partie depuis le 1er Janvier 2017 de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, compétente en matière de planification patrimoniale.

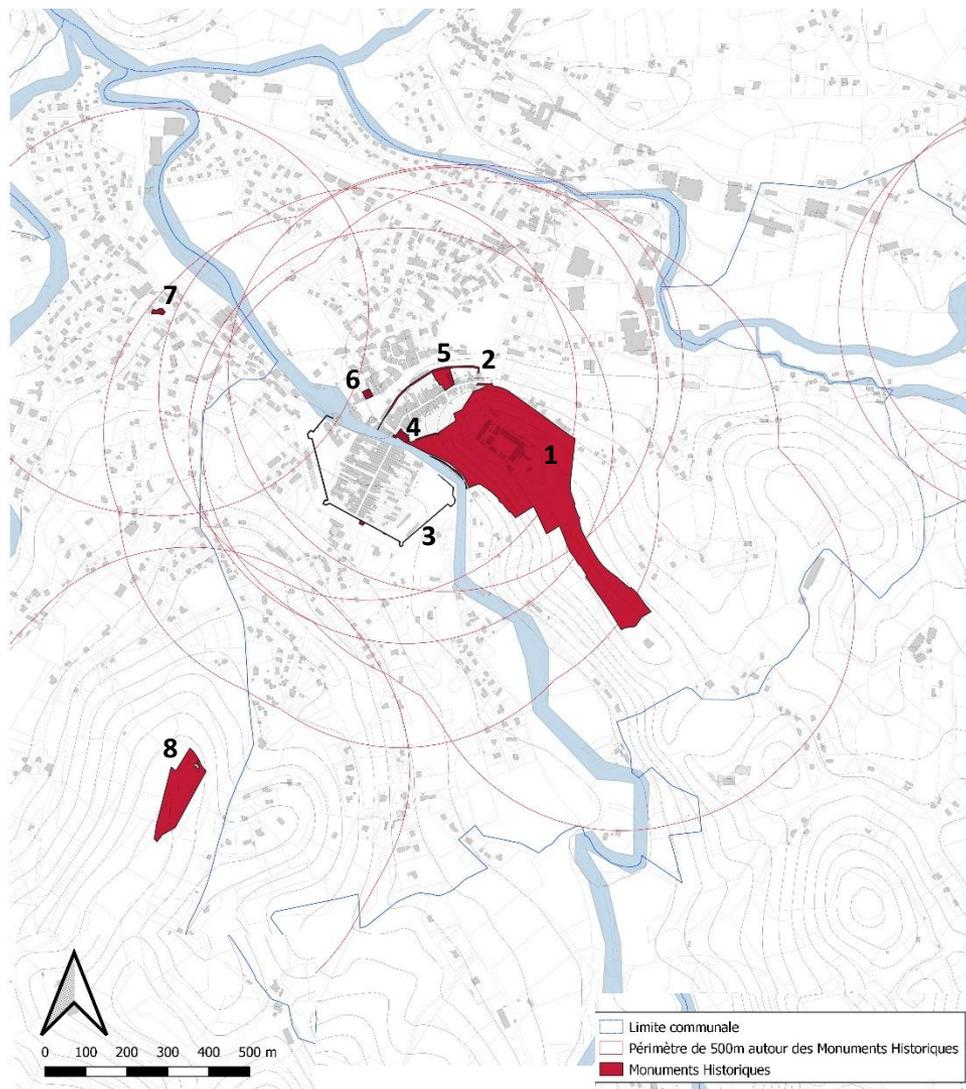
La commune dispose d'un patrimoine remarquable, fondé sur plusieurs composantes dont les monuments historiques au nombre de six qui engendrent des périmètres de 500 m de rayon.

Le présent rapport vise à justifier la mise en place d'un Périmètre de Délimitation des Abords, adapté à la réalité géographique et aux intérêts du site en rapport avec les monuments, en application des Articles L621-30 et L621-31 du Code du Patrimoine.

Cette démarche se réalise en parallèle de la délimitation d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR), qui sera suivie de l'élaboration d'un document de gestion spécifique. Ce dispositif découle de la loi LCAP du 07 Juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine.

L'articulation de ces deux dispositifs devra permettre une prise en compte des enjeux patrimoniaux, urbains et paysagers aux différentes échelles.

1. Le contexte réglementaire et l'objet de l'étude



Carte des monuments historiques et abords, d'après atlas des Patrimoines 2021

Les monuments historiques

Plusieurs édifices et ensembles sont protégés au titre des Monuments Historiques :

1- Citadelle et sa redoute de Gastelumendy

Classées Monument Historique par arrêté du 22/01/1963.

2- Muraille de la ville haute

Dont porte Saint-Jacques, classée Monument Historique par arrêté du 02/12/1986.

3- Muraille du faubourg d'Espagne

Classée Monument Historique par arrêté du 02/12/1986.

4- Église paroissiale de l'Assomption de la Vierge

Inscrite Monument Historique par arrêté du 19/05/1925

5- Prison dite des Evêques

Inscrite Monument Historique par arrêté du 14/01/1941

6- Maison dite Mansart actuellement hôtel de ville

Inscrite Monument Historique par arrêté du 27/06/1934.

7 et 8 La commune mitoyenne d'Uhart-Cize, à l'ouest compte deux MH (église et redoute).

Surface de la commune: 273 ha

Population en 2018: 1553 hab.

Superficie des périmètres des Monuments Historiques: 221,77 ha.

Fond de plan cadastral: Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

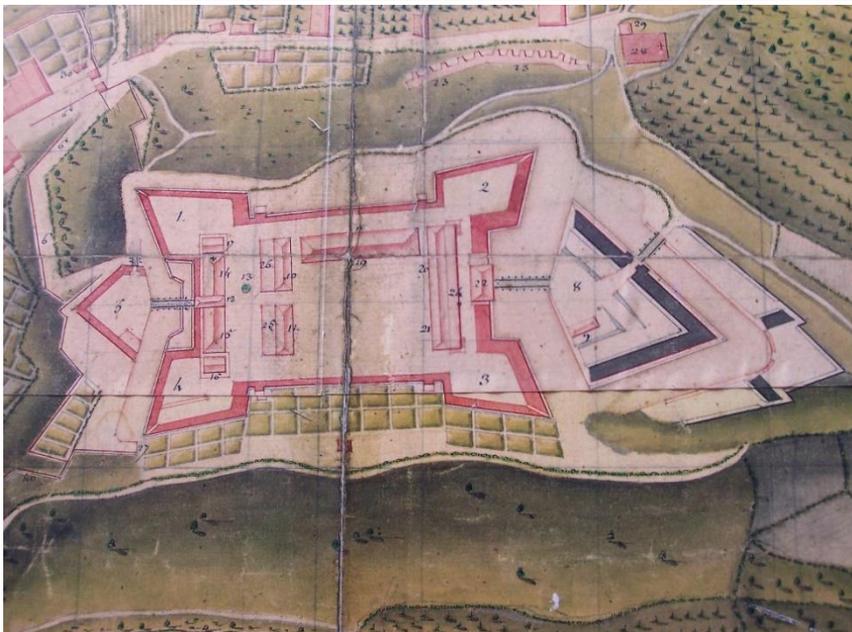
Cartographie des périmètres des Monuments Historiques: Atelier Lavigne

A historical map of Saint-Jean-Pied-de-Port, showing the city and citadel. The map is drawn in black ink on aged paper, with some areas highlighted in pink. The citadel is a large, irregularly shaped structure with multiple bastions and a central courtyard, located on the right side of the map. The city is a cluster of rectangular buildings, mostly outlined in pink, situated to the left and below the citadel. A river or stream flows through the city, and a road or path is visible. A compass rose is located in the lower right quadrant of the map. The map is titled "Plan de la Ville et Citadelle de St Jean Pied de port" in the bottom left corner.

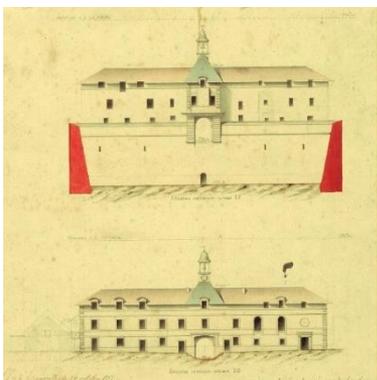
2. Description des objets de l'étude

Plan de la Ville et Citadelle de
St Jean Pied de port

2. Description des objets de l'étude



Plan de la citadelle, années 1850, Archives communales



Plan de la caserne, atlas des bâtiments militaires, années 1850, Archives communales



1- Citadelle et sa redoute de Gastelumendy

Classées Monument Historique par arrêté du 22/01/1963.

Cet édifice fait l'objet d'une fiche de l'inventaire dont sont extraits les éléments ci-dessous.

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

Affectataire de l'édifice

Département

Siècle de la campagne principale de construction

17^e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction

1680

Auteur de l'édifice

Ville Antoine de (ingénieur) ; Vauban Sébastien Le Prestre de ; marquis (ingénieur militaire)

Description historique

Construite à l'emplacement de l'ancien château fort des rois de Navarre, la citadelle domine la ville protégée par des murailles. Édifiée au 17^e siècle sur les plans d'Antoine de Ville, suite au contexte de guerres de religion et de conflits franco-espagnols, elle est ensuite remaniée par Vauban en 1685. Les divers bâtiments (logement royal, chapelle, casernements et arsenaux), s'ils ne datent pas exactement de l'époque Vauban mais d'une période légèrement postérieure, ont cependant été exécutés fidèlement selon les plans de l'ingénieur, constituant ainsi un ensemble de premier ordre. Garnison militaire jusque dans les années 1920, elle abrite aujourd'hui le collège public.

Commentaire descriptif de l'édifice

L'ingénieur militaire Vauban a conçu la citadelle selon un système bastionné. Elle se présente sous la forme d'un corps central rectangulaire muni d'un bastion à chaque angle et de 2 demi-lunes à chaque extrémité du grand axe, côté ville et côté esplanade. Les murs sont composés de moellons de grès et de calcaire. L'accès à la citadelle se fait à l'ouest par une rampe menant à la porte royale, précédée d'un pont-levis, et à l'est par une esplanade. La citadelle, aujourd'hui collège, abritait des arsenaux, des poudrières, une boulangerie, un puits et une chapelle.

2. Description des objets de l'étude



La porte Saint-Jacques bien inscrit au patrimoine mondial



Les murs d'enceinte et le chemin de ronde sur les courtines, la porte de Navarre

2- Muraille de la ville haute

Dont porte Saint-Jacques, classée Monument Historique par arrêté du 02/12/1986.

Cet édifice fait l'objet d'une fiche de l'inventaire dont sont extraits les éléments ci-dessous.

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

Siècle de la campagne principale de construction

13e siècle ; 14e siècle

Description historique

Le rempart de la Ville Haute remonte aux 14e et 15e siècles, et conserve encore cinq portes en arc brisé (Porte Est, Porte du Clocher, Porte de l'Eglise, Porte du Marché, Porte Saint-Jacques). Il a perdu la majorité de ses tours, et les défenses qui ont éventuellement couronné la muraille médiévale (créneaux, merlons, mâchicoulis) ont disparu, peut-être dès les guerres de 1512 à 1530. En 1685, Vauban fit construire la citadelle et retoucher l'enceinte (meurtrières pour armes à feu, petit bastion, échauguettes, modification de la Porte Saint-Jacques).

Commentaire descriptif de l'édifice

La muraille de la ville haute (englobant aujourd'hui la rue de la Citadelle et la rue de l'Eglise) en grès appareillé est percée de cinq portes de ville datant du 13e siècle : portes de Navarre ou du Marché (la mieux conservée) , de France, de Notre-Dame, de Saint Jacques à l'est et de l'échauguette à l'ouest. Ces portes ont des arcs brisés, sauf la porte Saint-Jacques qui présente un aspect cintré à la suite d'un remaniement. Un chemin de ronde parcourt ces murailles de la porte de Saint Jacques à la porte de Navarre. Des poivrières et des bretèches du 17e siècle dominent la place de la mairie et le chemin menant à la citadelle, tandis que des meurtrières couronnent le haut des murs. Les murailles ont fait l'objet de très nombreux remaniements : les murs sont partagés entre petit et moyen appareil. Le mur ouest de l'église paroissiale participe également des fortifications. Sa tour-clocher est d'ailleurs construite au-dessus de la porte de ville Notre-Dame. A proximité de l'église, la porte de l'échauguette, flanquée d'une poivrière, permet l'accès au chemin longeant la Nive.

2. Description des objets de l'étude



Le rempart dominé par la citadelle



La porte d'Espagne et les murs d'enceinte et les fossés

3- Muraille du faubourg d'Espagne

Classée Monument Historique par arrêté du 02/12/1986.

Cet édifice fait l'objet d'une fiche de l'inventaire dont sont extraits les éléments ci-dessous.

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire
Propriété de la commune

Siècle de la campagne principale de construction

17e siècle ; 18e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction

1691 ; 1719 ; 1728

Description historique

Le rempart du faubourg d'Espagne a été commencé en 1691 et achevé en 1719, avec des compléments réalisés en 1728. Il se compose du mur avec chemin de ronde porté en partie sur une suite de petites arcades, flanqué de quatre bastions polygonaux et précédé d'un fossé. La porte d'Espagne existe toujours.

Commentaire descriptif de l'édifice

La muraille de la ville basse a un aspect homogène ; ses murs sont constitués de pierres taillées en grès de moyen appareil. Des meurtrières sont présentes d'un bout à l'autre de l'enceinte, ainsi que des bastions. Elle est percée de 3 portes : Uhart, Espagne, Eihera Berri.

2. Description des objets de l'étude



La porte Notre Dame surmontée de la tour-clocher.

4- Église paroissiale de l'Assomption de la Vierge

Inscrite Monument Historique par arrêté du 19/05/1925

Cet édifice fait l'objet d'une fiche de l'inventaire dont sont extraits les éléments ci-dessous.

Chapelle Saint-Jean-Baptiste, puis Notre-Dame-du-Bout-du-Pont, actuellement église paroissiale de l'Assomption-de-la-Vierge

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

Siècle de la campagne principale de construction

13e siècle ; 14e siècle

Siècle de campagne secondaire de construction

17e siècle ; 3e quart 19e siècle ; 20e siècle

Description historique

L'église Notre-Dame-du-Bout-du-Pont est du 13e siècle dans ses parties les plus anciennes, fortifiées de surcroît. Au 14e siècle, le chevet est repris, de même que le portail nord et probablement le mur latéral ouest (contreforts identiques à ceux du chevet). Lors des guerres de Religion, l'église est transformée en écurie. Elle est restaurée au cours du 17e siècle, notamment sa tour-clocher. L'église devient magasin à fourrages en 1793. Elle est aujourd'hui dédiée à l'Assomption-de-la-Vierge. Il semblerait que, jusqu'au Concordat de 1801, l'édifice n'ait eu rang que de chapelle, l'église paroissiale étant Sainte-Eulalie-d'Ugange. En 1870, sous l'initiative de l'abbé Belçaguy, l'église fut rénoverée ; ainsi, le portail nord fut largement restauré et repris jusque dans les sculptures de même que les parties hautes de l'église couverte de fausses voûtes d'ogives. La tribune nord et ses retours, soutenue par des colonnes en fonte, sont construits à cette époque. En 1915, à la suite d'un incendie, on remplaça la flèche de la tour-clocher par un toit à deux pans, puis par un toit en pavillon. Un petit cimetière disparu était à proximité.

Commentaire descriptif de l'édifice

L'église, très élancée, est de style gothique et présente un plan allongé à trois vaisseaux. L'appareil de grès des murs est très homogène, régulier et de couleur violacée. Les reprises sont traitées en moellons de grès, que l'on observe en partie haute des murs, notamment en façade antérieure nord. Au sud, le chevet se compose de cinq pans coupés et est consolidé par des contreforts. Il est équipé d'un toit en croupe polygonale en ardoises. Le chevet est adossé au mur-pignon découvert de la nef, surmontée d'un toit à longs pans en ardoises avec ses bas-côtés. Au nord, la façade s'organise sous le pignon découvert du toit. Le portail de style gothique est sculpté à voussures et ébrasement. Les chapiteaux et les coussinets du linteau sont décorés de figures grotesques ou de personnages. Il est surmonté d'un oculus, unique ouverture de ce mur sobre et nu. Attenante à la façade et située au nord-ouest, la porte Notre-Dame précède un porche voûté en arc brisé également, le tout surmonté d'une tour-clocher classique de plan carré à trois niveaux, couverte d'un toit en pavillon en tuiles creuses. L'intérieur, très restauré, la nef notamment, est élancé et austère. Trois enfeux en arc brisé sont creusés dans le mur latéral est. Le mur latéral ouest abrite aussi des enfeux dans sa partie inférieure.

2. Description des objets de l'étude



La maison dite des Evêques, restaurée



Façade sur rue avec porte en plein-cintre, Base Mérimée, Ruprich-Robert

5- Prison dite des Evêques

Inscrite Monument Historique par arrêté du 14/01/1941

Édifice non identifié, puis prison, actuellement musée, appelé Prison des Evêques

Cet édifice fait l'objet d'une fiche de l'inventaire dont sont extraits les éléments ci-dessous.

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

Siècle de la campagne principale de construction

Limite 13e siècle 14e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction

16e siècle ; 17e siècle ; 20e siècle

Description historique

La construction date probablement de la limite 13e siècle 14e siècle. Il est restauré au cours du 16e siècle ou du 17e siècle. La fonction d'origine de cet édifice est inconnue. En raison de sa salle souterraine voûtée, certains auteurs y ont vu soit l'ancien hôtel de ville, soit plus probablement une bourse de marchands avec entrepôt au sous-sol, soit également une chapelle. Le bâtiment a abrité une prison, mais sur une durée très courte qui ne justifie pas l'appellation actuelle. Son nom "Prison des Evêques" est récent, il date du milieu du 20e siècle et apparaît pour beaucoup comme une "hérésie historique". Il fait référence à la période du grand schisme d'Occident (1383-1418) durant laquelle Saint-Jean-Pied-de-Port fut à trois reprises résidence épiscopale. Le bâtiment est actuellement converti en musée et ouvert au public. Un rapport de relevé architectural réalisé en 1997 par Benoît Duvivier montre que la partie ouest de l'édifice, la plus ancienne, s'est appuyée au sud sur un autre bâtiment remontant à la fin du 13e siècle, dont seuls subsistaient les vestiges d'un mur montrant un arrachement du côté ouest et comprenant au 1er niveau, trois baies étroites et une porte. Un jardin occupe l'emplacement de cet édifice depuis au moins le 17e siècle.

Commentaire descriptif de l'édifice

La construction est en bel appareil de grès de couleur lie-de-vin, très homogène. De plan rectangulaire, elle est couverte d'un toit à longs pans à pignon couvert en tuiles creuses. La façade antérieure sur rue est percée d'une porte en plein-cintre chanfreinée à gros claveaux de grès, d'une fenêtre rectangulaire en grès au rez-de-chaussée et à l'étage d'une fenêtre à meneau à appui saillant. Au rez-de-chaussée, l'entrée s'ouvre sur un corps de garde suivi de cellules disciplinaires. Un escalier droit en maçonnerie conduit à la salle rectangulaire voûtée située au sous-sol. Quelques chaînes équipées de colliers de cou subsistent sur les murs.

2. Description des objets de l'étude



Façade sur place animée, Base Mérimée, Ruprich-Robert

6- Maison dite Mansart actuellement hôtel de ville

Inscrite Monument Historique par arrêté du 27/06/1934.

Cet édifice fait l'objet d'une fiche de l'inventaire dont sont extraits les éléments ci-dessous.

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

Siècle de la campagne principale de construction

1er quart 18e siècle

Siècle de campagne secondaire de construction

Limite 18e siècle 19e siècle ; 20e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction

1707 ; 1939

Description historique

La maison Mansart a été construite par Joanes de Vidondo et Joanes d'Iribarne, maçons de Baigorri, à la demande de David de Fourré entre 1704 et 1707. Cette maison s'est appelée Fourrenea jusqu'à la Révolution. Cet édifice est aujourd'hui appelé "Maison Mansart" en raison de son style classique dans l'esprit des réalisations de l'architecte de renom Jules Hardouin Mansart (toits brisés qualifiés généralement de toits "à la Mansart"). En 1935, la maison fut vendue par Mr Alamon à la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port qui y installa la mairie en 1937. L'architecte bayonnais Saint-Vanne assura l'aménagement du nouvel édifice communal. En élévation antérieure, la date portée "1939" ainsi que l'inscription latine "UNIVERSITAS BURDIGALENSIS" fait référence au projet non abouti d'installation dans cet édifice d'un centre d'études basques et romanes, rattaché à l'université de Bordeaux. Ce bâtiment abrite actuellement l'hôtel de ville. Ces inscriptions sont contenues dans des écussons à cartouches à enroulements façon cuirs réalisés par le staffeur bayonnais Fraisse en 1939.

Commentaire descriptif de l'édifice

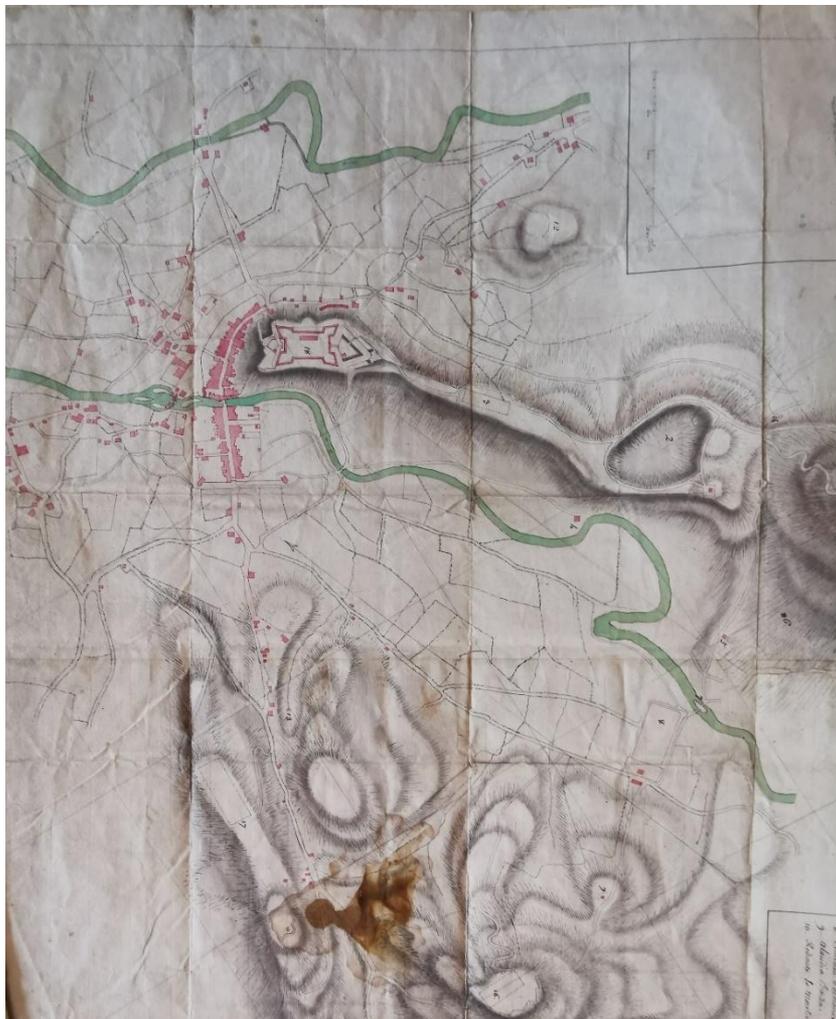
L'hôtel, dont la façade classique et symétrique est en grès appareillé de couleur lie-de-vin, se compose d'un étage carré percé de six grandes fenêtres et d'un étage de comble. Les fenêtres sont pourvues de croisées de bois. L'étage de comble est éclairé par le même nombre de lucarnes pratiquées dans le brisis en ardoises du long pan du toit. Elles sont surmontées chacune d'un fronton triangulaire. La porte d'entrée rectangulaire menant à la mairie comporte des impostes et est surmontée d'un larmier. A gauche de cette porte, on remarque un arc en anse de panier ayant abrité la porte d'une ancienne échoppe. Les élévations latérales sous enduit, donnant sur des cours fermées, sont percées de fenêtres à croisées de bois et de grès et de demi-croisées en grès dont certaines sont murées. L'élévation postérieure est moins soignée que l'élévation antérieure ; sa façade sous enduit dispose d'une porte d'entrée rectangulaire et de fenêtres en grès de différentes tailles. L'entrée de cette élévation est précédée d'un porche. L'hôtel dispose d'une cave. L'intérieur, transformé en hôtel de ville, conserve dans le vestibule d'entrée, face à la porte, un majestueux escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie. Le mur de fond est percé d'ouvertures horizontales à ébrasement.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux



3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La citadelle sur l'éperon dominant la ville dans ses murs, ses monuments et la plaine



Carte des environs de St Jean Pied de Port servant à connaître le campement des troupes qui ouvrent actuellement cette place, 1793, Archives municipales

L'implantation de Saint-Jean-Pied-de-Port est aussi liée au contrôle de la plaine. Un système défensif s'organise autour du château puis de la citadelle et les redoutes :

- L'éperon constitue un site défensif au dessus de la plaine, en témoignent les nombreux plans de fortifications du XVII au XIXe siècle.
- Les premières mentions certaines du château remontent à 1189.
- Après la destruction du château la citadelle est construite, relayée par des redoutes et autres ouvrages en points relais dans la vallée, dont il reste des témoins (exemple redoute d'Uhart-Cize).

L'implantation stratégique sur le chemin de Saint-Jacques explique aussi l'origine de la ville :

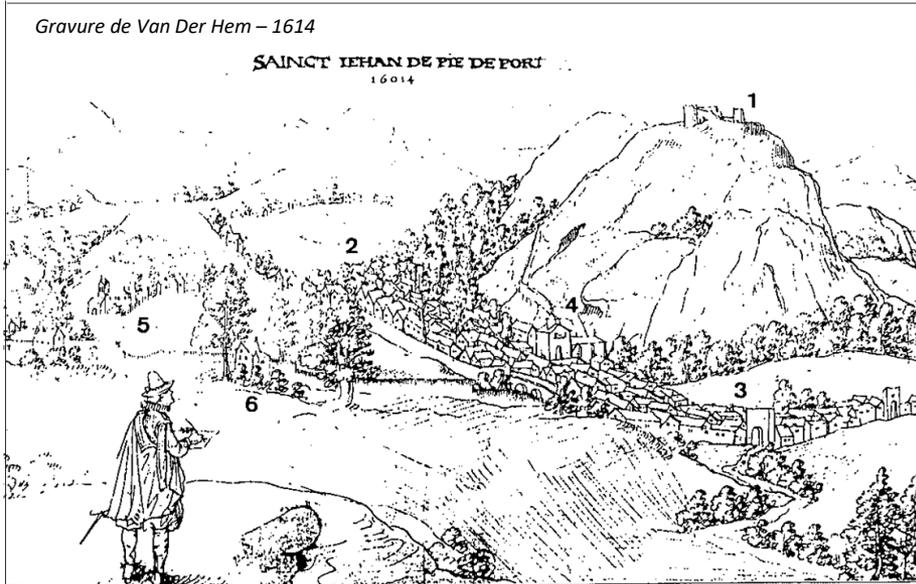
- Après la destruction du château de Saint-Pierre de Cize par Richard Coeur de Lion en 1177 (castellum sancti petri) le Roi de Navarre, Sanche le Fort, aurait fondé le nouveau château puis la ville neuve de Saint-Jean-Pied-de-Port.
- L'importance du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle est en partie responsable du développement de la ville, située sur la voie antique Dax-Pampelune. Plusieurs mentions de péages attestent cette hypothèse dès le XIIIe.
- Le chemin de Saint-Jacques (voie du Puy en Velay) est encore accompagné par des portions de paysage rural et agricole, dans la plaine.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La citadelle sur l'éperon dominant la ville dans ses murs, ses monuments et la plaine

Gravure de Van Der Hem – 1614

SAINCT IEHAN DE PIE DE PORT
16014



1 - château. 2 - ville haute. 3 - ville basse (quartier Saint-Michel). 4 - église Sainte-Man'e. 5 - église Sainte-Eulalie et quartier d'Ugange. 6 - moulins du roi.

Plusieurs noyaux peuvent être distingués

- Le bourg castral, constitué de deux entités
 - La ville haute, rive droite, semble –il existante dès les premières décennies du XIII^e (1) et ses remparts
 - La ville basse, dit quartier Saint-Michel (2) et son enceinte
- Le quartier d'Ugange et l'église Sainte Eulalie (3),
- Le quartier des moulins (4),
- Le château puis la citadelle sur l'éperon (5).

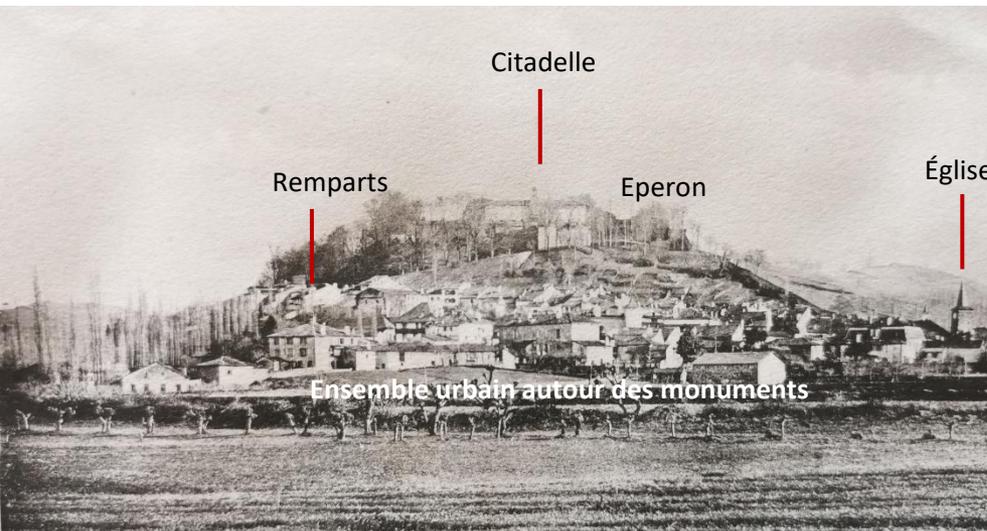
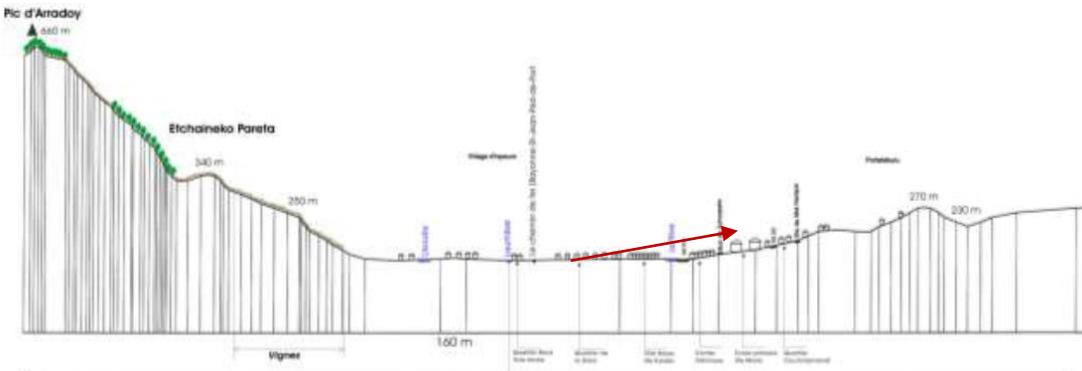


Plan de la ville et de la citadelle 1816, Archives communales

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La citadelle sur l'éperon dominant la ville dans ses murs, ses monuments et la plaine

Cette implantation dominante engendre un rapport avec le paysage de la plaine. Des vues entrantes sont encore possibles malgré la fermeture du paysage et l'urbanisation qui s'est développée après l'arrivée du chemin de fer.



CP ancienne Archives municipales, l'éperon est encore perceptible



Depuis la plaine des échappées visuelles vers la citadelle et la ville sont encore possibles malgré la fermeture du paysage et l'urbanisation.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

Les vues et le rapport aux paysages



CP ancienne Archives municipales, le paysage « ouvert » de la plaine et des collines en arrière plan.



Vue actuelle, l'urbanisation diffuse dans la plaine et les plantations tendent à modifier le paysage ouvert dont les quelques parcelles de pâtures sont encore les témoins.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

Les vues et le rapport aux paysages



Éperon et citadelle

La topographie encadrant la ville et l'implantation de la citadelle sur l'éperon autorisent des perceptions lointaines vers la citadelle et le village qui dépassent les limites communales (Ispoure, Uhart-cize) et des vues depuis les collines et la route Napoléon ou chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Ces principales vues entrantes et sortantes qui intègrent des quartiers plus récents, sont repérées sur une carte ci-après et interrogent la délimitation du PDA.

Vue sur l'éperon et la citadelle, depuis les colline au sud, chemin de Saint-Jacques



Vue depuis la citadelle vers la plaine



Depuis le chemin de Saint-Jacques vers la ville haute au pied de la citadelle.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

Une silhouette remarquable formée par la ville au pied de l'éperon et la citadelle



Chemin le long de La Nive de Béhérobie, menant à la ville et à l'église.



La citadelle au dessus de la ville et ses monuments.

De cette implantation se dessine une silhouette tout à fait remarquable formée par la citadelle dominant la vallée, et la ville blottie contre les flancs de l'éperon dont émerge le clocher de l'église paroissiale de l'Assomption de la Vierge .

Le rapport des monuments au cadre paysager dominé par l'éperon boisé constitue un point d'intérêt remarquable.



Le rapport de la ville, de l'église à l'éperon boisé.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

Un écrin paysager rural à préserver autour de la ville et ses monuments



La porte Saint-Jacques, classée MH et bien inscrit au patrimoine mondial

L'arrivée par l'est, depuis le chemin de Saint-Jacques (voie du Puy en Velay) est encore accompagnée par des portions de paysage rural et agricole, dans la plaine.

La préservation de cette portion de paysage proche est un enjeu.

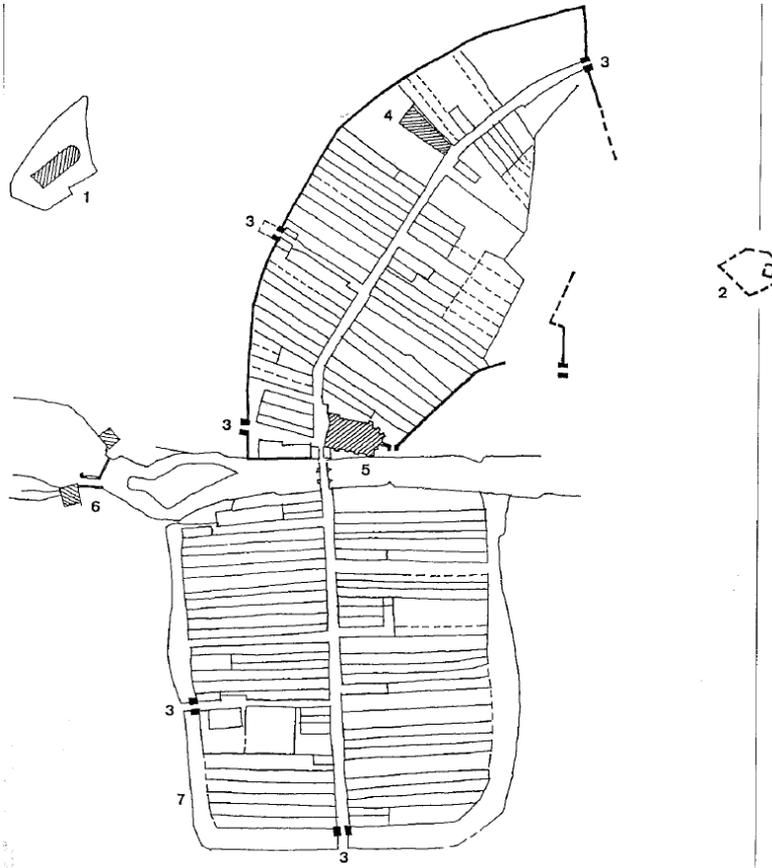


Le paysage ouvert et agricole de la plaine à l'approche de Saint-Jean-Pied-de-Port

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La valeur de la trame urbaine, « la ville dans ses murs »

Restitution partielle de la structure parcellaire de la ville médiévale d'après les plans du XVIII^e siècle, extrait de l'étude préliminaire au secteur sauvegardé, Gilles Seraphin et Hélène Sirieys, 2000.



1-église Sainte-Eulalie. 2 - ancien château. 3 - portes de l'enceinte. 4 - prison des évêques. 5 - église Sainte-Marie. 6 - moulins. 7 - fossés de la ville basse

La ville haute sur la rive droite, passe pour être la plus ancienne, sur le flanc de l'éperon. Présentant une régularité parcellaire d'une ville neuve, elle existait, semble-t-il dès les premières décennies du 13^{ème} siècle. Cependant, elle ne bénéficia qu'en 1294 d'une enceinte maçonnée reliée au château. Cinquante maisons environ sont identifiées au XVII^e symétriquement réparties de part et d'autre de la rue de la citadelle, alias rue Saint-Pierre, qui en constituait l'axe.

La ville basse, fondée plus tardivement (fin du 13^e siècle) dans la continuité de la ville haute, s'est développée suivant une enveloppe plus régulière en dépit du fait qu'elle soit longtemps restée dépourvue d'enceinte en dur. Elle dessine un rectangle de 180m de largeur sur 200m de longueur, symétriquement établi de part et d'autre d'une rue principale unique de 6 à 8m de largeur, recoupée par deux ruelles transversales de 3 à 4m de largeur. Le parcellaire en lanière redécoupe les larges îlots.



Vue sur la ville haute organisée autour de la rue Saint-Pierre.

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La valeur de la trame urbaine, « les vues et échappées »



Vue depuis la rue Saint-Pierre, vers Uhart Cize et au-delà la montagne

La topographie, l'implantation des volumes dans la pente et la régularité des gabarits permettent des échappées sur les collines et le paysage entourant Saint-Jean-Pied-de-Port.

La valeur et la qualité des paysages urbains des rues tiennent aussi à des éléments « régulateurs » urbains et architecturaux : alignement des façades, adaptation à la pente, fort débord de toit, matériaux de couverture et façade...

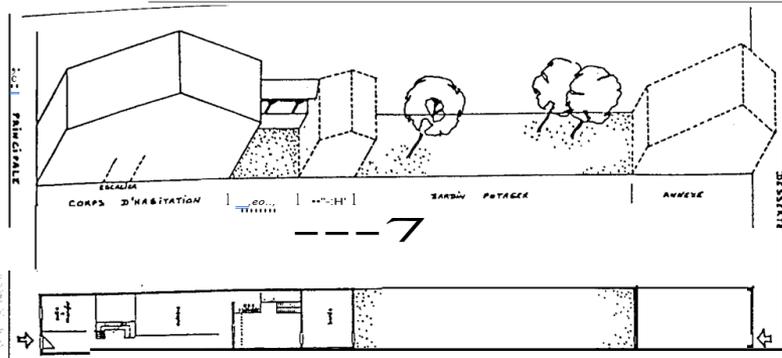
L'aménagement des espaces publics, par le tracé, les matériaux de qualité (pavage, dallage) accompagne et participe à cette qualité du paysage urbain.



Les échappées vers la montagne depuis l'enclos de la prison dite des Evêques

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La valeur de la trame urbaine, l'organisation du bâti et le rapport aux monuments



Organisation du bâti et du jardin sur une parcelle type (quartier Saint-Michel). La construction de l'annexe en fond de parcelle résulte d'une évolution récente ayant pour conséquence la fermeture du paysage urbain. Document ARIM



Les jardins derrière les murs de la ville haute, valeur d'espace libre et continuité végétale.

La trame urbaine présente des caractéristiques issues de sa formation et son évolution, à préserver et à valoriser autour des monuments :

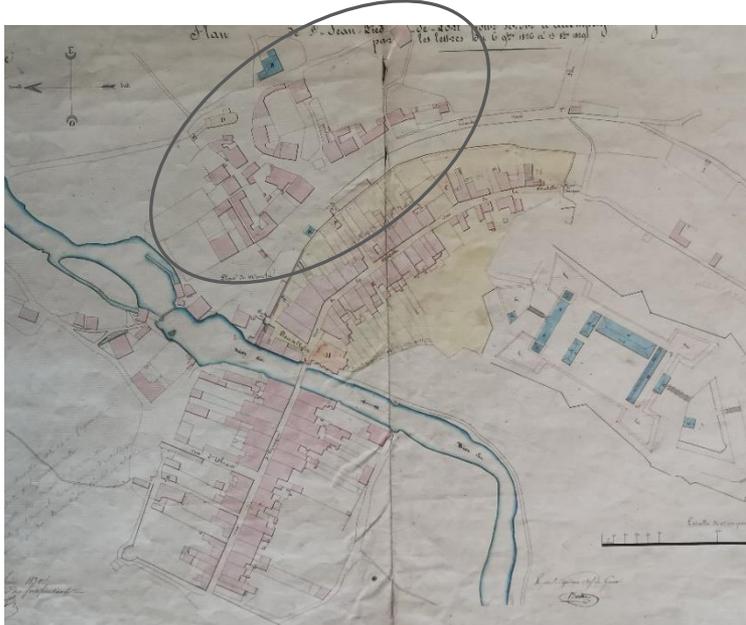
- la trame parcellaire, en lanière
- Les espaces libres, jardins et cours qui constituent des espaces de respiration dans la trame dense,
- les monuments, qui présentent une architecture remarquable,
- les maisons et leur architecture du XVIIe au XIXe siècle.



L'arrière des maisons sur la Nive accompagnent l'église Sainte-Marie

3. Les monuments et les composantes du site : intérêts et enjeux

La valeur de la trame urbaine, du faubourg au nouveau quartier autour de la maison dite Mansart (MH)



Place de Saint Jean Pied de Port, cadastre napoléonien 1830, Archives communales

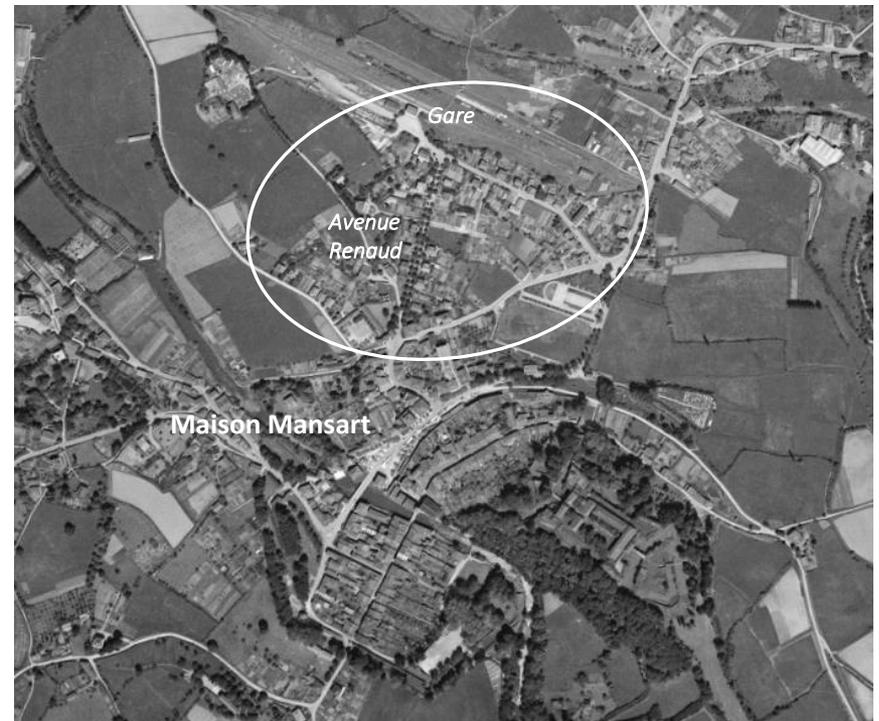


Vue du faubourg,, CP ancienne, Archives communales

Le quartier d'Ugange, au pied du château, sur les berges de la Nive, s'est développé autour de l'ancienne **église Sainte-Eulalie** implantée depuis probablement le XI^e siècle. C'était la seule église paroissiale d'un petit quartier d'une douzaine de maisons au XVIII^e siècle.

Le faubourg connaît un important développement au cours du XIX^e grâce à l'installation d'un marché, **de la mairie (MH)**, de l'hôpital.

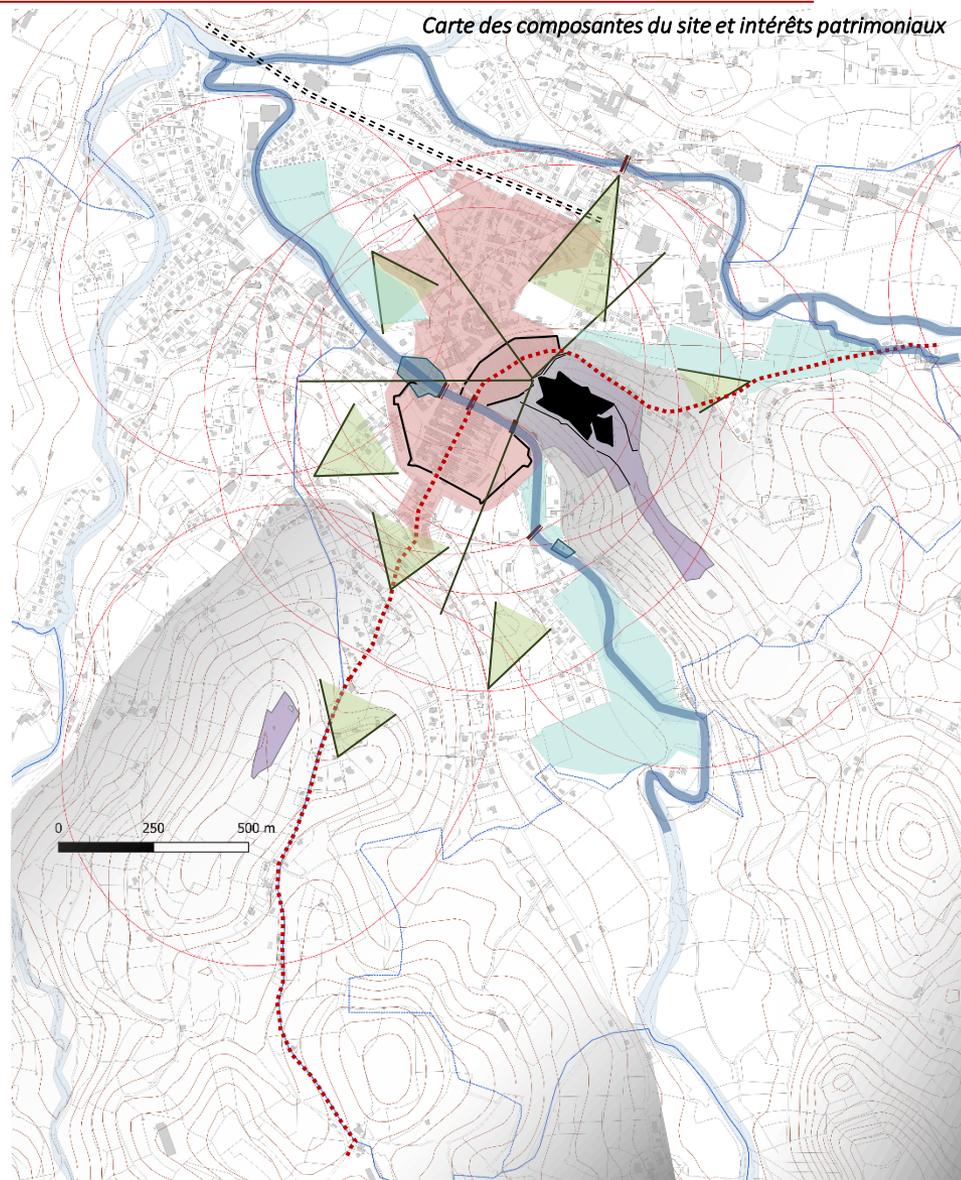
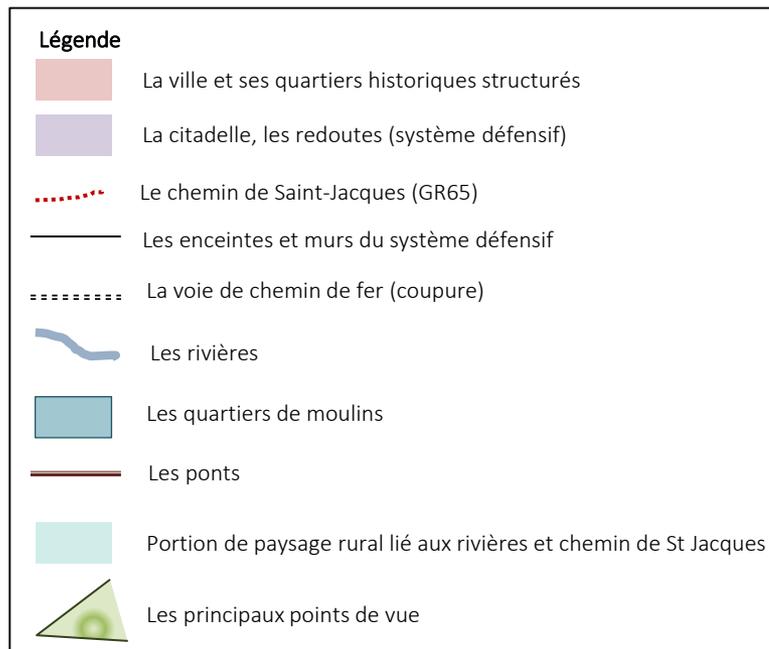
L'urbanisation s'amplifie avec l'arrivée du chemin de fer et la gare. Se développe à la suite, le quartier des villas des « Amériques » construites par des basques revenus après avoir fait fortune aux Amériques.



3. Les composantes du site – Synthèse des intérêts et enjeux autour des monuments

Cette carte propose une synthèse spatiale des composantes et intérêts de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port et de son écrin paysager autour des monuments.

Elle a servi de base pour poser des scénarii de délimitation du PDA et du SPR, discutés en groupe de travail.

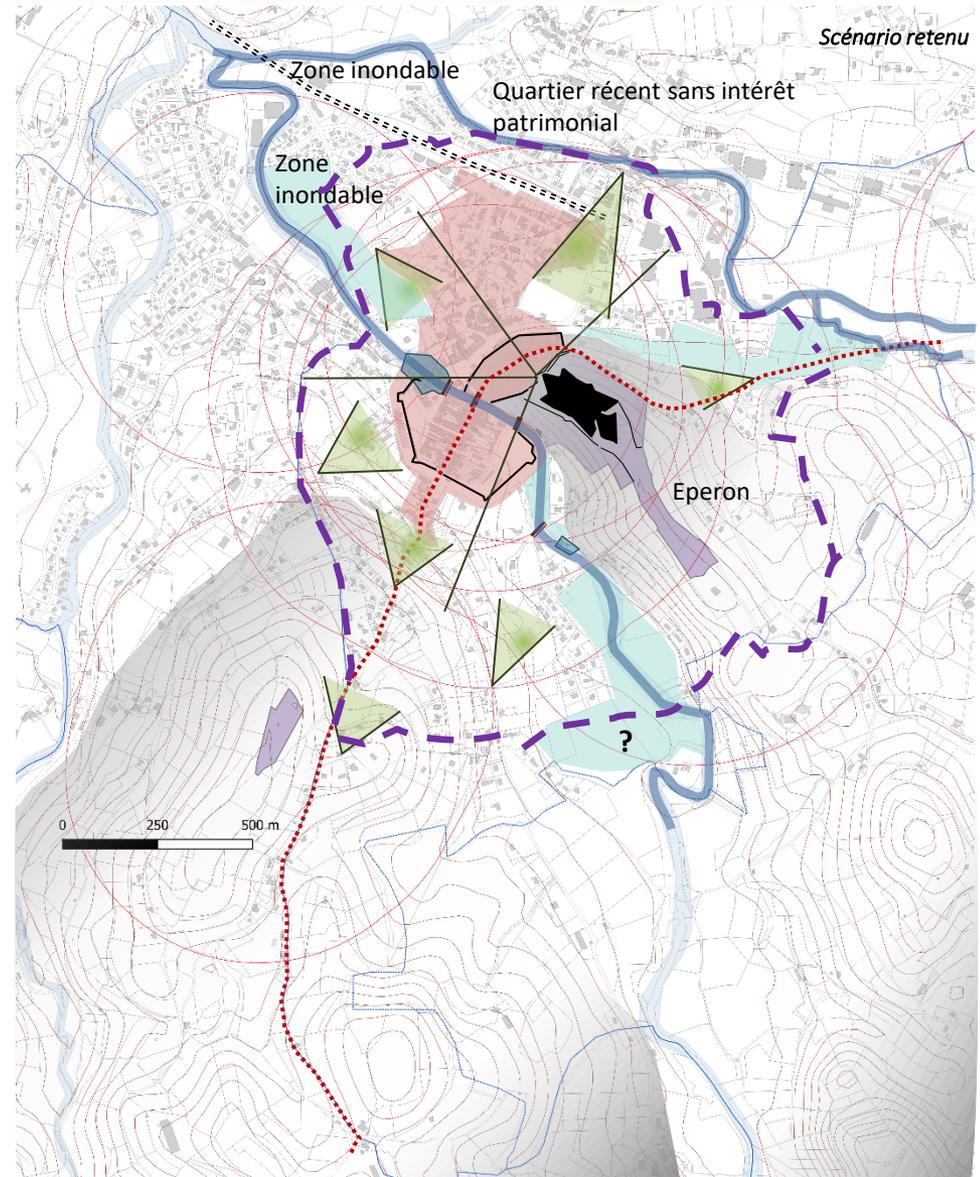


4. Proposition de délimitation du PDA



Scénario de délimitation du PDA

Plusieurs scénarii de délimitation ont été proposés. C'est le scénario qui protège les intérêts patrimoniaux les plus forts en rapport avec le site de la ville et l'écrin paysager des monuments qui a été retenu : quartiers anciens, éperon, points de vue aux entrées de ville, portions de paysages agricoles...



Scénario de délimitation du PDA

Le périmètre délimité des abords (PDA)- La ville dans son écrin rapproché

La proposition de délimitation du Périmètre délimité des abords s'appuie sur les intérêts et enjeux les plus forts autour des monuments qui constituent l'écrin paysager élargi.

Elle intègre :

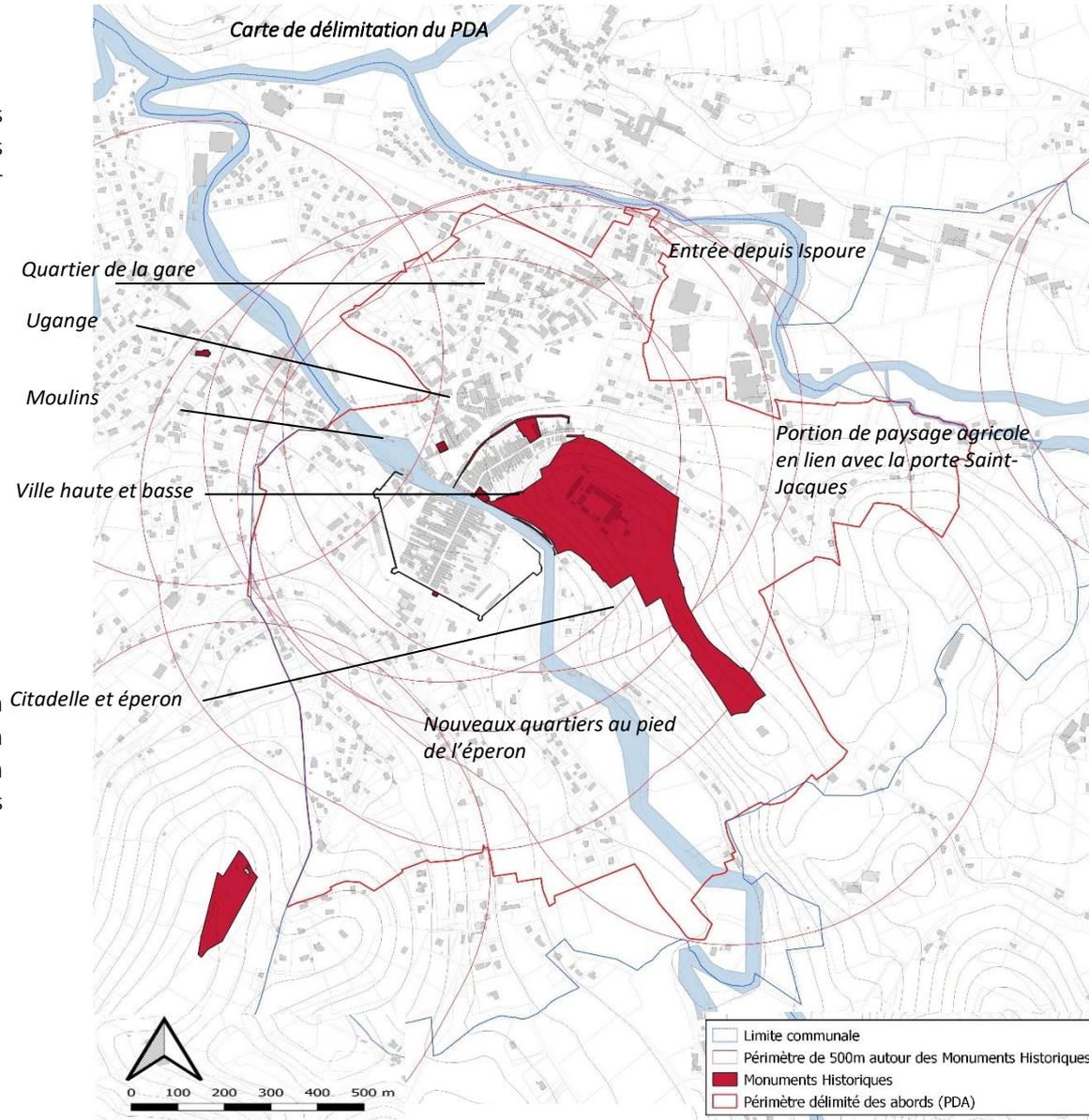
- la ville et ses quartiers anciens (ville haute, quartier Saint-Michel, Ugange, quartier de moulins)
- La trame urbaine, les maisons, les cours et jardins,
- le quartier de la gare et ses villas,
- l'éperon qui domine la ville et sur lequel est implantée la citadelle,
- les vallons autour de la ville et de la citadelle,
- Les principaux points de vue,
- L'entrée de ville nord avec Ispoure,
- Les quartiers et constructions récentes au sud (vallon au pied de la citadelle et de l'éperon).

Le périmètre délimité des abords devra être pris en compte par le PLU (en cours d'élaboration). La mise en place d'une OAP patrimoniale ou d'un cahier de gestion du PDA serait à envisager afin de garantir la qualité des constructions nouvelles dans l'écrin des monuments.

Les surfaces

Abords MH sur la commune : 221,77 hectares

PDA : 144,12 hectares



La délimitation du PDA et du SPR, comparaison

La délimitation du périmètre délimité des abords (PDA) proposée est plus étendue que la délimitation du SPR proposée.

Le Site patrimonial remarquable s'appuie sur l'écrin paysager rapproché. Il intègre :

- la ville et ses quartiers anciens (ville haute, quartier Saint-Michel, Ugange, quartier de moulins)
- La trame urbaine, les maisons, les cours et jardins,
- le quartier de la gare et ses villas,
- La citadelle et une partie de l'éperon qui domine la ville.

Les monuments historiques d'Uhart-Cize (église et redoute) engendrent des périmètres de 500m qui impactent la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port. Une étude PDA serait nécessaire afin de réinterroger ces périmètres.

Les surfaces

Abords MH sur la commune : 221,77 hectares

PDA : 144,12 hectares

SPR : 76,35 hectares

